



## SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE PERSAN, BEAUMONT ET ENVIRONS

# DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

---  
SEANCE du MERCREDI 29 NOVEMBRE 2017

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	13	13

Vote
<b>A L'UNANIMITE</b>
Pour: 13 Contre: 0 Abstention: 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en  
SOUS-PREFECTURE DE PONTOISE

Le: . 1 DEC. 2017

Et  
Publication ou notification du:

. 1 DEC. 2017

L'an 2017, le 29 Novembre à 18:00, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie DUHAMEL, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit le 22/11/2017.

**Présents** : Titulaires : (12) Mme GROUX, MM. FOIREST, POUTREL, ANTY, LAZARUS, BOUCHEZ, CHARPENTIER, PIALOT, Mme LEGRAND, MM. KASSE, DUHAMEL, BOURCIGAU

Absent excusé pouvoir (1) : M. SUIRE représenté par M. LOSTUZZO

Suppléants : M. LESUEUR qui n'a pas pris part au vote.

### 2017 - 27 – DESIGNATION DES DELEGUES LOCAUX CNAS

Vu le code électoral et notamment les articles L191, L225 et L335,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré DECIDE à l'**UNANIMITE**

**Article 1** : de désigner comme représentant du collège des élus : Martine LEGRAND

**Article 2** : de désigner comme représentant du collège des agents : Isabelle ROBILLARD

**Article 3** : Ampliation de la présente délibération sera transmise à Monsieur le sous-préfet de Pontoise,

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Les membres présents ont signé pour copie conforme

Le Président

